



Soumission n° T8080-230184
Préavis d'adjudication de contrat

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant le milieu des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans celui-ci, l'agent de négociation des marchés peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

1. TITRE

Conversion du Système intégré du personnel de Transports Canada de GUPTA SQLWindows en .NET

2. DÉFINITION DU BESOIN

Dans le cadre de ce besoin, Transports Canada recherche un fournisseur pour fournir une approche systématique de la conversion des applications GUPTA SQLWindows en applications Web modernes utilisant .NET, qui est la norme technologique actuelle de Transports Canada. Le fournisseur peut utiliser des outils, son expertise professionnelle et ses expériences passées pour convertir les applications décrites précédemment.

Transports Canada utilise des applications RH personnalisées, appelées SIPT (Système intégré du personnel de Transports Canada), qui sont essentielles à ses activités. Le SIPT est une suite d'applications composée à la fois d'applications client-serveur pour les professionnels des ressources humaines, développées en Gupta SQLWindows, et d'applications Web, principalement destinées aux utilisateurs des ressources humaines, développées en .NET. Actuellement, les applications client-serveur comportent un risque important, car elles ont été développées il y a plus de 20 ans dans un environnement de développement non normalisé, Gupta SQLWindows (qui est aujourd'hui OpenText Team Developer).

Transport Canada a adopté Microsoft .NET et, plus généralement, les applications Web, il y a plus de 10 ans; notre personnel s'est adapté en conséquence. Au cours de la dernière décennie, le nombre de ressources pouvant prendre en charge de manière adéquate les applications client-serveur a considérablement diminué et le niveau de service s'est réduit proportionnellement. Pour combler ces lacunes et mettre ces applications en conformité avec les normes les plus récentes de Transports Canada, il nous faut une approche éprouvée et systématique pour convertir ces applications.

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Afin de satisfaire aux exigences essentielles, l'énoncé de capacités doit présenter les éléments suivants :

- 1) le calendrier du projet, y compris la reproduction de l'environnement, la conversion et les activités de test (380 000 éléments du langage d'application SQLWindows, 14 applications et 90 rapports);
- 2) l'aperçu de l'approche systématique et éprouvée du fournisseur en matière de conversion et de test;
- 3) la série spécifique d'outils et d'applications utilisés dans le processus de conversion;



- 4) les projets antérieurs de conversion de GUPTA SQLWindows en applications Web Microsoft .NET.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Tous les accords commerciaux s'appliquent à cette exigence.

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur proposé est le seul entrepreneur connu qui répond aux exigences susmentionnées.

6. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le présent achat en vertu de l'alinéa 6d) : « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada a l'intention de conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé, puisque le contrat vise surtout à obtenir des connaissances et des renseignements qui seront diffusés au public [Annexe A — 4.1 — Exceptions relatives au droit de propriété de l'entrepreneur et exemption accordée par le Conseil du Trésor. (<https://ised-isde.canada.ca/site/policy-title-intellectual-property-crown-procurement/en/policy-title-intellectual-property-arising-under-crown-procurement-contracts>)].

8. Période du contrat proposé

La durée proposée du contrat est de six (6) mois, à compter du 1^{er} octobre 2023 ou de la date d'attribution du contrat jusqu'au 29 mars 2024.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur maximale estimée du contrat proposé est de 211 000,00 dollars américains, taxes applicables non comprises.

Sauf indication contraire dans le contrat, le prix ne comprend aucune taxe fédérale d'accise, taxe locale ou d'État, de vente ou d'utilisation, aucune autre taxe de nature semblable, ni autre taxe canadienne, quelle qu'elle soit. Ce prix comprend toutefois toutes les autres taxes. Si les travaux sont normalement assujettis à la taxe fédérale d'accise, le Canada fournira à l'entrepreneur, sur demande, un certificat d'exemption de ladite taxe fédérale d'accise sous la forme prescrite par les règlements fédéraux.

Le Canada fournira à l'entrepreneur les preuves d'exportation qui peuvent être demandées par les autorités fiscales. Si le Canada omet de le faire et l'entrepreneur doit payer la taxe fédérale d'accise en conséquence, le Canada remboursera l'entrepreneur, si ce dernier prend les mesures que le Canada peut exiger pour recouvrer tout paiement effectué par l'entrepreneur. L'entrepreneur doit rembourser au Canada tout montant ainsi recouvré.



10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

fecher LLC
1010 Wisconsin Ave NW
Washington, DC 20007

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Les réponses reçues le jour de la clôture ou avant cette date seront examinées uniquement dans le but de décider s'il convient ou non de procéder à un appel d'offres concurrentiel. L'information fournie sera utilisée par l'État uniquement à des fins d'évaluation technique et ne doit pas être assimilée à une demande concurrentielle. Les réponses écrites des fournisseurs doivent contenir suffisamment d'éléments probants (par exemple, les spécifications, les données techniques, les dessins, ou toute autre preuve) qui démontrent que leur produit ou leur service peut répondre aux exigences.

Les fournisseurs qui ont présenté une réponse seront avisés par écrit de la décision de Transports Canada de conclure un contrat sans appel d'offres ou de procéder à un appel d'offres.

12. Date de clôture

La date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 30 août 2023 à 14 h (heure normale de l'Est).

13. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à :

Barbara Gorman
Spécialiste en approvisionnement
Transports Canada
Courriel : Barbara.gorman@tc.gc.ca